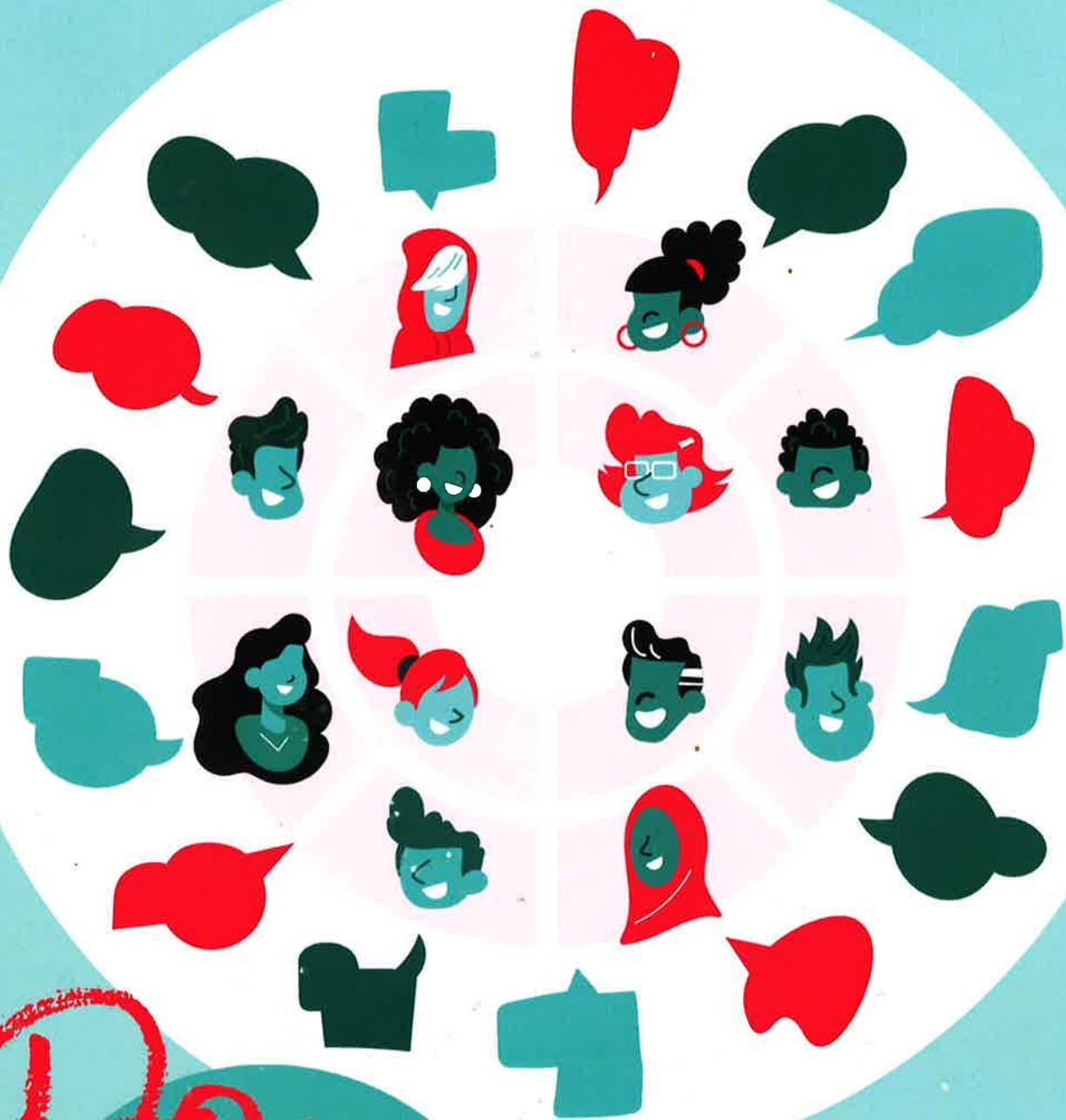


En collaboration avec l'association Periferia



Do  
AGORA  
...  
yourself

Mettez en pratique vos projets démocratiques !

# Préface

Ces dernières années, la Belgique se caractérise par un bouillonnement démocratique et créatif qui attire les regards internationaux. Au cœur de ce bouillonnement, l'expérience réalisée par Agora à Bruxelles entre 2019 et 2024 a secoué le cocotier représentatif belge comme jamais. L'ouvrage que vous tenez entre vos mains revient en détail sur cette expérience inédite. Ce travail de mise en écrit était nécessaire à plus d'un titre.



D'abord, l'expérience démocratique menée par Agora a mis en lumière un angle mort de la démocratie représentative belge : la confection des listes électorales. En Belgique, la sélection des candidats relève du pouvoir discrétionnaire des partis politiques, et à ce titre, elle échappe largement aux citoyennes et citoyens. Cela affaiblit ab initio la puissance démocratique du suffrage universel : « Or, on sait que quand les listes sont sorties du pool des associations politiques, le corps électoral n'a plus - et j'en suis désolé - qu'à les entériner »<sup>1</sup>. S'indigne déjà le sénateur Despret il y a un siècle, quand le Parlement se penche enfin sur le suffrage universel (masculin). Un siècle plus tard, la formation de la liste électorale Agora soumise au vote des électrices et électeurs le 26 mai 2019 a fait l'objet d'une procédure ouverte et inédite mêlant élection sans candidat et tirage au sort. Cet ouvrage met heureusement en lumière cette tentative de dépassement de la contradiction originelle du gouvernement représentatif belge : que devient la liberté de vote des citoyens quand elle s'exerce dans un périmètre sur lequel ceux-ci n'ont pas de prise ?

Ensuite, pendant toute la durée du mandat de son élu, Agora s'est attaqué à un autre pilier de la représentation parlementaire belge : l'indépendance des élues et élus vis-à-vis de leurs électeurs. Quatre assemblées composées de citoyens tirés au sort ont été organisées pour nourrir le mandat parlementaire de l'élu Agora, ce qui a permis de sonder l'opinion des représentés soit de manière proactive, soit de manière réactive. Ce faisant, Agora a innové de manière très originale pour renouer le dialogue entre représentants et représentés, et combler le fossé entre électeurs et élus. A nouveau, cet essai fait écho aux préoccupations de certains parlementaires il y a un siècle, selon lesquels les élus seront capables d'honorer les promesses du suffrage universel si et seulement s'ils acceptent de descendre de leur piédestal. Selon le député Troclet, « (n)ous pensons qu'il est utile que, souvent, nous allions voir au sein de la nation ce qu'elle pense, ce qu'elle dit, quel est son sentiment, quels sont ses intérêts. C'est de cette façon que nous voulons défendre le Parlement ; nous ne voulons pas en faire une espèce d'aristocratie législative qui n'aurait pas le pouvoir de se renseigner pour remplir le rôle qui lui échoit »<sup>2</sup>. Cette forme de réhabilitation du mandat impératif qui a caractérisé nos assemblées avant 1830 méritait de laisser une trace.

Par ailleurs, la position atypique d'Agora parmi les innovations démocratiques belges méritait qu'un ouvrage lui soit consacré. En 2011, le G1000 réunit pour la première fois 1000 citoyennes et citoyens tirés au sort pour délibérer. A partir de 2017, des dispositifs de tirage au sort sont mis en place dans différentes assemblées, de manière plus ou moins dynamique (Communauté germanophone, Région bruxelloise et ses commissions communautaires, Région wallonne et Etat fédéral). En tant qu'initiative citoyenne bénéficiant d'un élu dans une assemblée parlementaire Agora se situe à l'exact intermédiaire entre initiative privée et initiative publique, entre entreprise spontanée et processus institutionnalisé. Agora a donc été l'atypique de l'atypisme politique belge, à la fois à la marge du parlement et dans le parlement, en rupture avec la représentation classique et partie intégrante de celle-ci, en même temps mouvement citoyen et formation politique parlementaire. Ce caractère hybride a été la force d'Agora mais peut-être aussi son talon d'Achille : l'entre-deux expose aux critiques de tous bords. Il a fallu beaucoup de courage et de ténacité pour garder l'équilibre dans cet entre-deux entre représentation et participation.

1 Sénat de Belgique, 24 mai 1921 (disponible en ligne sur le site du Sénat).

2 Chambre des représentants de Belgique, 31 mai 1921 (disponible en ligne sur le site de la Chambre des représentants).

dans cette posture inconfortable "dans" et "en dehors" du système. Parce que les annales parlementaires 2019-2024 ne livreront qu'une face de la médaille, il fallait raconter l'histoire de cet entre-deux sous toutes ses faces.

Enfin, il y a une dernière raison qui confère à cet ouvrage une haute valeur ajoutée. L'énergie formidable qu'a dépensée toute l'équipe d'Agora pendant cinq ans mérite de rester dans toutes les mémoires. Outre la mise en œuvre de cette nouvelle forme de représentation participante - ou de participation représentative ? -, Agora est devenu un inépuisable agitateur d'idées, un infatigable organisateur de débats, un irremplaçable moteur du réseau participatif belge. Générosité, partage, échange, dialogue font partie de son ADN. Même sur le départ, Agora est resté collectif : il a laissé à tout un chacun la possibilité de continuer l'expérience et de pérenniser le modèle. Ce livre n'est donc pas seulement un précieux témoignage du passé. C'est aussi un mode d'emploi pour le futur.

les. En  
s, et à  
sance  
ol de  
iner »  
sur le  
omise  
édite  
umièr  
entati  
tre su

Agora est mort. Vive Agora ! Avec sa modestie habituelle, Agora part sur la pointe des pieds. Mais grâce à la partition que vous avez entre les mains, sa musique tour à tour mélodique et dissonante, mêlant modes majeur et mineur, continuera longtemps de résonner à nos oreilles.

**Anne-Emmanuelle Bourgaux**  
**Constitutionnaliste et professeur à l'UMons**